

# COURS D'ÉTÉ 2018



*Pour les élèves de  
1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire*

## Inscriptions

### PHD

**28 juin de 13h à 20h**

**29 juin de 8h à 16h**

### PRO

**28 juin 13h à 17h**

**29 juin 8h à 17h**

**Inscriptions en ligne  
pour les élèves de la CSSH**

**[www.cssh.qc.ca](http://www.cssh.qc.ca)  
(voir section - secondaire)**

### Cours offerts

#### 1<sup>re</sup> secondaire

- Français 132-108
- Mathématique 063-126
- Anglais 134-104

#### 2<sup>e</sup> secondaire

- Français 132-208
- Mathématique 063-226
- Anglais 134-204

#### 3<sup>e</sup> secondaire

- Français 132-308
- Mathématique 063-306
- Anglais 134-304

#### 4<sup>e</sup> secondaire

- Français 132-406
- Anglais 134-404

#### 5<sup>e</sup> secondaire

- Mathématique (Compétence 2)  
⇒ Culture, société et technique (CST) 063-504  
⇒ Sciences naturelles (SN) 065-506

#### Coordonnateur

Guy Charbonneau (450) 773-8401 poste 6410

#### Responsables

Claire Frenette, directrice adjointe à la PHD  
(450)773-8405 poste 6474

Marie-Ève Fournier, coordonnatrice aux Services éducatifs  
(450) 773-8401 poste 6520

## Cours d'été 2018

### Objectif :

Permettre aux élèves d'approfondir ou de revoir une matière échouée durant l'année scolaire pour ainsi satisfaire aux normes de passage à la classe supérieure.

### Lieu :

*Polyvalente Hyacinthe-Delorme*

### Matières et niveaux offerts :

- Français (1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> secondaire)
- Anglais (1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> secondaire)
- Mathématique (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire)

### Durée :

2 au 20 juillet  
Lundi au vendredi  
(45 heures)

*Toutes les épreuves finales d'été sont prévues le 20 juillet de 8h30 à 12h30*

2 au 19 juillet	9h à 12h	cours
20 juillet	8h30 à 12h30	examen

### Coût :

300\$: Élèves inscrits à la CSSH en 2017-18  
450\$: Autres élèves

## Admission – Inscription

Un courriel sera envoyé aux parents qui ont accès à Mozaik/ Parents pour leur permettre de procéder à l'inscription et au paiement en ligne.

Pour procéder à l'inscription en personne, il est **obligatoire** d'avoir en main un **bulletin de l'année en cours** ainsi que le **plan d'intervention** si des mesures d'adaptation sont à prévoir.

**Les inscriptions se font exclusivement aux dates suivantes:**

### **Polyvalente Hyacinthe-Delorme**

(2700, avenue T.D. Bouchard, St-Hyacinthe, J2S 7G2)

**28 juin de 13h à 20h**

**29 juin de 8h à 16h**

### **Polyvalente Robert-Ouimet**

(1450, 3<sup>e</sup> avenue, Acton Vale)

**28 juin de 13h à 17h**

**29 juin de 8h à 17h**

## Conditions d'inscription

- **Un élève peut être admis à un cours de rattrapage seulement si son résultat final se situe entre 51% et 59%.**
- La direction de l'école assure la diffusion de l'information aux élèves admissibles, mais n'est pas responsable de l'inscription.
- Les cours sont offerts si au moins 17 élèves sont inscrits.
- Pour les cours annulés, les frais d'inscription seront remboursés.

## Frais d'inscription

- Les frais exigés au moment de l'inscription **sont non remboursables** si le cours reste offert.
- **Mode de paiement pour PHD** : comptant, débit ou carte de crédit (Visa ou Mastercard). **Les chèques ne sont pas acceptés.**
- **Mode de paiement pour PRO** : comptant ou chèque
- Des frais **supplémentaires** seront exigés pour les élèves provenant d'une autre commission scolaire ou d'une école privée.
- Les frais de reprographie sont inclus.

## Sanction des études

À l'exception des cours de français et d'anglais de 4<sup>e</sup> secondaire ainsi que du cours de mathématique de 5<sup>e</sup> secondaire, l'élève qui réussit son cours d'été se verra accorder un résultat de 60% au sommaire du bulletin final. Une mention sera ajoutée au bulletin de l'élève indiquant la réussite d'un cours d'été.

L'élève qui réussit son cours de français ou d'anglais de 4<sup>e</sup> secondaire et/ou de mathématique de 5<sup>e</sup> secondaire se verra accorder le résultat obtenu au sommaire du bulletin final et sur le relevé de notes.

## Présence aux cours

- La présence aux cours est obligatoire, et ce, pour toute la session.
- **Toute absence doit être motivée par une pièce justificative (mortalité, médecin, spécialiste, cour).**
- Les vacances familiales ne sont pas un motif justifiant une absence.
- Après 6 heures d'absence, l'élève sera exclu des cours d'été, et ce, sans remboursement.

## Comportement et devoirs

**Chaque élève doit :**

- compléter les travaux exigés;
  - fournir un effort soutenu;
  - respecter les exigences du personnel enseignant;
  - la politique vestimentaire de la PHD est appliquée;
  - adopter un comportement adéquat.
- ⇒ L'élève qui ne respecte pas ces conditions pourra se voir retirer la possibilité de poursuivre le cours.

## Transport

- La commission scolaire n'organise pas de transport scolaire durant l'été.
- L'élève devra se déplacer par ses propres moyens.
- Les élèves de la région d'Acton Vale pourront avoir du transport scolaire si le nombre le permet. **Des frais supplémentaires de 75\$ seront exigés pour les utilisateurs.**